

**N ° 065/2022****MAIRE DE CAVALAIRE-SUR-MER****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>29</b>	<b>28</b>	27

L'an deux mille vingt deux le **28 AVRIL A 19H00**

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

en session ordinaire du mois de **AVRIL**

sous la présidence de Monsieur Philippe LEONELLI, LE MAIRE.

**PRESENTS :**

Philippe LEONELLI, Olivier CORNA, Céline GARNIER, Jean-Pascal DEBIARD, Christophe ROBIN, Philippe VANDEVELDE, Anne PODEVIN, Michel DELATTRE, Bernard SALINI, Jean-Paul DUBOIS, Brigitte DEFOND, Alain MATYBA, Carole MORTIER, Patrick GUIMELLI, Catherine WYDOOGHE, Stéphane ELUERE, Philippe BURNER, Sylvie CARATTI, Claire GIOVANNONI, Marie-Céline HUCK, Louis DEMURGER, Luis ROQUE

**PROCURATIONS :**

Sylvie GAUTHIER à Sylvie CARATTI, Ghislaine NAVARRO à Philippe LEONELLI, Carole PARRADO à Olivier CORNA, David MARTINS DO CARMO à Céline GARNIER, Esther ELUERE à Stéphane ELUERE,

**ABSENTE :** Virginie LENOIR**Secrétaire de séance :** Monsieur Philippe VANDEVELDEExécutoire  
A.R.S / Pref du **04 MAI 2022**  
Publication du **04 MAI 2022****VOTE :** UNANIMITE**DENOMINATION DE VOIES ET RONDS-POINTS****MONSIEUR LE MAIRE SOUMET AU CONSEIL MUNICIPAL LE RAPPORT SUIVANT :**

Pour rappel, l'article 169 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, permet d'asseoir la compétence communale en matière d'adresse. Le Conseil municipal est pleinement reconnu comme étant en charge de la dénomination des voies et lieux-dits, et de leur numérotation.

En raison d'une anomalie de tracé, il vous est proposé de renommer une partie de l'allée de l'Églantine (voir plan en annexe 4). En effet, cette allée est en fait constituée de deux voies qui portent le même nom, ce qui rend impossible une numérotation cohérente. Pour remédier à ce problème, il est proposé de renommer la portion la plus courte de la voie afin que ce changement impacte une minorité de riverains. Étant donné que l'on trouve quelques pins parasol au bout de l'impasse, la dénomination « Impasse des Pins Parasol » vous est proposée.

Par ailleurs, afin de rendre hommage à des anciens combattants ayant traversé ou marqué la Ville de Cavalaire, et de perpétuer le devoir de mémoire, il vous est proposé les dénominations de voies suivantes :

### **Rond-Point Mohammed Benkhedda**

Lieu : rond-point situé sur l'avenue Maréchal Lyautey, devant l'hôtel le Maya, actuellement dénommé rond-point des Mannes

Parcours de M. Mohammed Benkhedda :

Comme tous les français d'Algérie, Mohamed Benkhedda a été incorporé dans les chantiers de jeunesse à Tlemcen. Il a ensuite effectué le service national obligatoire de six mois à l'issue duquel, le commandant Dechampaux de la Bouley lui demande de s'engager pour la France sans autre explication. Réticent à l'idée de s'engager dans l'armée du Maréchal Pétain mais connaissant le patriotisme de l'officier supérieur, Mohamed Benkhedda s'engage. Plus tard, le commandant lui avouera qu'il était dans le secret du proche débarquement des Américains sur les côtes africaines.

Affecté au Septième chasseur Tradition des chantiers de jeunesse bérét vert, il sera chargé de remettre en état des campements de Tlemcen et alentour afin de recevoir les réservistes mobilisés pour rejoindre les unités combattantes. Après d'autres missions, Mohamed Benkhedda, préparateur en pharmacie de formation, sera affecté au service de santé à l'hôpital Boden à Oran.

Mohamed Benkhedda raconte le départ d'Afrique du Nord, lorsqu'il sera désigné plus tard avec une équipe d'officiers, sous-officiers et infirmières pour se rendre en précurseur en Italie. C'est de là qu'il partira pour débarquer à Cavalaire.

Lors de la traversée, une rumeur a couru que le Maréchal de Lattre se trouvait dans le convoi des bateaux dans lequel il se trouvait. Rumeur non vérifiée mais attisée par le fait que les frégates américaines escortaient particulièrement bien ces bateaux. Une fois débarqué, une explosion provoquée par un tabor marocain fera de nombreuses victimes. La formation partira bientôt par les collines pour rejoindre Cogolin où une infirmerie sera installée pour soigner les soldats.

### **Rond-Point James Philipp Connor (12 janvier 1919 - 27 juillet 1994)**

Lieu : rond-point situé à la sortie de la Ville en direction de Toulon, actuellement dénommé rond-point de Bonporteau.

Parcours de M. James Philipp Connor :

James Philip CONNOR était un sergent de l'armée des États-Unis qui a reçu la médaille d'honneur après avoir dirigé un peloton de 36 hommes attachés au 7ème régiment d'infanterie, 3ème division d'infanterie, contre les positions allemandes, défendues par des tireurs d'élite et des nids de mitrailleuses, à Cavalaire le 15 août 1944.

Grièvement blessé au cours de l'assaut, il a continué à se battre aux côtés de ses hommes jusqu'à ce que ses blessures l'obligent à se retirer. Bien qu'ayant perdu 1/3 de son peloton, les hommes de Connor ont réussi à déborder l'ennemi en tuant 7 soldats allemands et en capturant 40 d'entre eux.

### **Promenade Hubert Germain**

Lieu : ancienne voie du chemin de fer de Provence, au départ de la Promenade de la Mer.

Objet :

Le 12 octobre 2021 Hubert GERMAIN, dernier Compagnon de la Libération disparaissait. « Je vais avoir besoin de vous », lui avait simplement dit le Général de Gaulle lorsque celui-ci débarque en Angleterre en juin 1940, parmi les premiers Français libres.

Hubert GERMAIN sera fait Chevalier de la Légion d'Honneur à 19 ans et, deux ans plus tard, à 21 ans, Compagnon de la Libération. Fils d'Officier supérieur, (son père

était Général), légionnaire de la mythique 13ème DBLE, Hubert GERMAIN a combattu à Bir Hakeim, El Alamein, en Italie où il sera blessé puis durant toute la campagne de libération de la France.

Il débarque à Cavalaire, le 15 août 1944.

Plus tard il sera aussi maire, député de Paris puis ministre de Georges Pompidou, de 1972 à 1974.

A 100 ans, Hubert GERMAIN n'a jamais cessé de résister : « Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera toujours des braises. Et il faut aujourd'hui en France des braises ardentes ! ».

C'est le message que nous a laissés Hubert GERMAIN.

Pour perpétuer ce nécessaire devoir de mémoire qui participe aussi à la cohésion de notre société, pour que les jeunes et les moins jeunes se sentent pleinement appartenir à la Nation, à une histoire commune, pour ne jamais oublier celles et ceux qui nous permettent de vivre libres, la Ville de CAVALAIRE souhaite honorer la mémoire d'Hubert GERMAIN en donnant son nom à un lieu emblématique de la Ville de CAVALAIRE.

L'ancienne voie CP a été proposée en raison de son emplacement symbolique longeant la mer et de son histoire (le train est une formidable promesse de découverte et de liberté...)

Suite à la création de ces voies, le référentiel des voies publiques, privées et mixtes de la commune a été mis à jour (voir les Annexes 1, 2 et 3).

OUI le Rapport ci-dessus,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Guide de gestion de l'adresse et de la numérotation,

VU les délibérations n° 136/2011 et 137/2011 du 14 décembre 2011,

VU l'État récapitulatif des voies dénommées

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE**

### **ARTICLE 1**

La portion de voie actuellement connue sous l'appellation « Allée de l'Eglantine » et représentée sur le plan en Annexe 4 comme filaire devant devant être renommé, est dénommée « Impasse des Pins Parasol ».

### **ARTICLE 2**

Le rond-point situé sur l'avenue Maréchal Lyautey, devant l'hôtel le Maya, est dénommée « Rond-Point Mohammed Benkhedda ».

### **ARTICLE 3**

Le rond-point situé à la sortie de la Ville, en direction de Toulon, actuellement dénommé rond-point de Bonporteau, est renommé « Rond-Point James Philipp Connor (12 janvier 1919 - 27 juillet 1994) ».

### **ARTICLE 4**

L'ancienne voie du chemin de fer de Provence, au départ de la Promenade de la Mer, est renommée « Promenade Hubert Germain ».

## **ARTICLE 5**

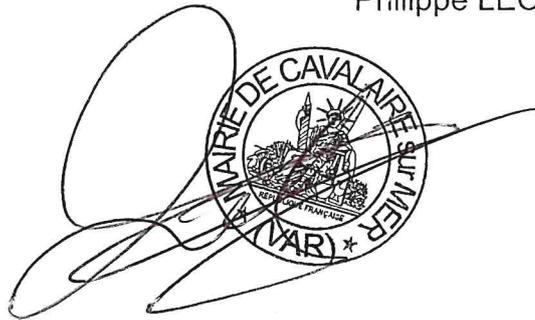
Est approuvé le référentiel mis à jour des voies publiques, privées et au statut mixte (voir Annexes 1, 2 et 3).

## **ARTICLE 6**

La présente délibération sera transmise pour information aux divers services et organismes de la commune et notamment à la Direction de la Poste, à M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie, à M. le chef de Corps du Centre de Secours et d'Incendie et à la Police Municipale.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
CAVALAIRE SUR MER  
Les jour, mois et an ci-dessus**

LE MAIRE,  
Philippe LEONELLI



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification).  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*